



Stage, horaires dépassants largement les 35h. Que faire ?

Par lam

Bonjour,

Je me permets de poster sur ce forum car je suis face à un problème qui me dépasse un peu.

Premièrement, cela ne me concerne pas mais ma compagne.

Elle effectue actuellement un stage de 3 mois dans une association culturelle qui met en place un festival de musique, suite à une L3. Elle entame actuellement le dernier mois et devra rendre son rapport de stage avant septembre.

Pour vous mettre dans le contexte, c'est une personne très engagée et elle en fait toujours un peu plus que ce qu'on lui demande, de là à faire du 40 heures voir plus pour rattraper des trucs qu'elle dit mal faire (ce que je doute).

Cependant voila le probleme : son planning du mois d'aout dépasse complètement ce que j'ai pu voir dans mon expérience pro. Je n'ai jamais fais de stage, ni travailler dans des festivals en tant que salariés, mais cela me parait fort de café.

Hier, elle a fait du 9h jusqu'à 2h du matin (sans pause dans la journée a part pour les repas), ce qui pour moi me semble illégal. Pourtant, elle travaille 5 jour sur 7, et devra effectué au minimum du 7heures par jour.

Sur le mois, elle fera une bonne dizaine de journée de 9h à 1h du matin, suivi de journée de 7 heure. Je me suis permis de faire le calcul de ses horaires par semaine, et cela ferait entre 50 et 60 heure avec des journées de 16/17h dans le lot.

Tous cela n'est pas rattrapable vu qu'elle terminera à la fin du mois et il n'y a eu aucun équilibrage dans les mois précédents. Durant l'entretien, elle dit qu'on l'a prévenu qu'elle fera "un peu plus d'heures qu'un 35h pour faire le festival", et d'autres stagiaires disent que l'agenda serrait ajusté pour les récupérer... Elle, voudrait au moins avoir du temps pour son rapport de stage. Les autres stagiaires souhaiteraient être payer plus et n'ont pas l'air d'être préoccuper de faire autant d'heures alors qu'elles ont aussi un rapport de stage, plus consséquent, à réaliser.

Pour moi, je pensais que les stagiaires étaient soumis aux 35 heures et ne pouvaient pas aller plus loin que 10h/j. Que si ils devaient faire plus, ils devaient être en contact avec le prof référent de la stagiaire pour qu'il puisse valider cela.

Actuellement, j'ai peur qu'à cause de ces horaires, elle n'arrive pas à trouver du temps pour son mémoire qui sera fondamentale pour avoir son année (aucun rattrapage possible et elle doit avoir la moyenne obligatoirement même si elle a de très bonnes notes ailleurs). J'ai vraiment peur qu'elle perde son année à cause de cela car elle n'a pas pour moi pas le temps pour s'y consacrer

On m'a dit sur un autre forum que ce qu'on lui demande était illégal. Que doit elle faire pour vous, sachant qu'elle a du mal avec le conflit ? Doit elle appeler son prof référent pour qu'il règle ça ? En parler avec la structure avant ? A quel point est ce illégal et que risque t il à faire cela ?

Merci d'avance pour vos réponses

ps : je lui ai dis de voir avec son prof ref pour savoir si tous cela été bien normal et de se confronter à son tuteur si il y a un abus, mais elle ne veut pas car peur sans doute d'être en mauvais terme avec la structure, de parraître chiante. Elle n'aime pas du tout le conflit et dire non.

Par janus2

Bonjour,

C'est déjà totalement illégal pour un salarié, alors pour un stagiaire...